

HONORAIRES TTC au 1^{er} octobre 2019

(Les taux et montants ci-dessous comprennent la TVA 20%)

Commercialisation immeubles neufs (VEFA)

- Selon le barème et les modalités du promoteur mandatant l'agence.

Transaction (honoraires charge acquéreurs)

Lots secondaires (parking, garages, caves, ...)	4 000 € TTC
De 1 € à 53 000 €	5 000 € TTC
De 53 001 € à 76 000 €	8.5 % TTC
De 76 001 € à 155 000 €	7.5 % TTC
De 155 001 € à 230 000 €	6.5 % TTC
DE 230 001 à 300 000 €	6.0 % TTC
Au-delà de 300 000€	5.0 % TTC

Location à l'année

Gérance (à la charge du bailleur)

- 8.40 % TTC des sommes encaissées.
- Assurance loyers impayés : selon barème de l'assurance (consultable en agence)
- Gestion travaux : 4% TTC du montant H.T des travaux.

Honoraires de location (aux locataires et aux propriétaires) dans le cadre des baux soumis à la loi du 6 juillet 1989.

- Rédaction du bail : 6 € du m²
- Etat des lieux : 3 € du m²
- Renouvellement du Bail : 3 € du m²

Honoraires de location baux non soumis à la loi du 6 juillet 1989

- 12 % du loyer annuel partagé par moitié entre locataire et propriétaire.
- Renouvellement des baux 6% du loyer annuel partagé par moitié entre locataire et propriétaires

Honoraires entremise de négociation (charge unique du propriétaire)

- 180 € TTC

Gestion des sinistres et contentieux : gestion administrative et comptable, participation aux expertises (a la charge du bailleur)

- 90 € de l'heure TTC

Location commerciale

Gérance (à la charge du bailleur)

- 8.40 % TTC des sommes encaissées

Honoraires entremise de négociation (charge unique du preneur)

- 15% TTC du loyer annuel hors charges si rédaction du bail.
- 7.50 % TTC du loyer annuel sans rédaction du bail.

Syndic de copropriétés (loi ALUR)

Gestion courante

- de 65 € TTC à 300 € TTC du lot principal selon typologie de la résidence.
- Honoraires pour prestations particulières : selon le contrat de syndic (consultable en agence)

Gestion spéciale

- Selon décision des copropriétaires en assemblée générale.

Assurances et Garanties

SARL AGENCE DES PINS

Capital de 37.000 €

SIREN 388 187 031

Code APE 6831Z

TVA Intracommunautaire FR57388187031

GARANTIE FINANCIERE ASSUREE PAR GALIAN

TRANSACTION : 120.000 €

ADMINISTRATION DE BIENS : 200.000 €

SYNDIC DE COPROPRIETES : 1.780.000 €

Orias : 17004780

Adhérent GALIAN : 110664

Adhérent FNAIM n° 21839

Carte Professionnelle n° 8501 2017 000 016 782